Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP AEPE

Prévention Santé Environnement

Session 2022 • Code sujet : **2206-CAP PSE (idA)** • Durée : **Non indiquée dans les pages fournies**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Sommeil, nuisances sonores et déplacements à vélo** (9 questions) **Page 3**

2. **Risques chimiques au travail et secours à une victime** (9 questions) **Page 6**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/Prévention-santé-environnement/2022/CAP AEPE - Prévention -santé-environnement - Session 2022 - 1-Sujet.pdf

1. Sommeil, nuisances sonores et déplacements à vélo

Cette partie aborde les effets des outils électroniques sur le sommeil, les conséquences du manque de sommeil et les mesures pour retrouver un meilleur rythme. Elle traite aussi des bruits de voisinage, des effets du bruit et des arguments et actions collectives en faveur du vélo.

Partie 1

Question 1.1. Comparer la somnolence des jeunes de 18 à 24 ans qui utilisent des outils électroniques à celle des jeunes qui n'en utilisent pas.

Le constat à retenir est une comparaison entre deux groupes de jeunes âgés de 18 à 24 ans : ceux qui utilisent des outils électroniques et ceux qui n'en utilisent pas. Les premiers somnolent davantage que les seconds. La réponse indique une différence observée entre les groupes, sans affirmer que tous les utilisateurs sont somnolents ni préciser une mesure chiffrée qui n'est pas demandée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les 18-24 ans utilisant des outils électroniques somnolent davantage que ceux qui n'en utilisent pas.

Question 1.2. Expliquer comment la lumière bleue des écrans peut perturber le sommeil.

La lumière bleue des écrans imite la lumière du jour et agit sur la rétine. Elle peut ainsi dérégler l'horloge interne, perturber le rythme biologique veille-sommeil ou modifier la production de mélatonine, l'hormone du sommeil. La perturbation de ces mécanismes peut retarder ou gêner l'endormissement. Pour limiter cet effet, il est pertinent de réduire l'exposition aux écrans avant de se coucher, comme le recommande aussi la mesure proposée à la question suivante.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La lumière bleue agit sur la rétine et perturbe l'horloge interne, le rythme veille-sommeil ou la production de mélatonine.

Question 1.3. Citer deux conséquences du manque de sommeil sur la vie professionnelle.

Le manque de sommeil peut diminuer la vigilance et rendre le travail moins efficace ou moins sûr. Deux conséquences possibles sur la vie professionnelle sont le manque de concentration et l'augmentation du risque d'accident. La baisse de productivité et les difficultés d'entente avec les collègues, par exemple les conflits ou l'agressivité, sont également des réponses recevables. Il suffit d'en citer deux pour répondre à la question.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux conséquences possibles : manque de concentration et risque accru d'accident au travail.

Question 1.4. Proposer des mesures permettant à un adolescent de retrouver un meilleur sommeil.

1. Se coucher et se lever à heures régulières pour stabiliser le rythme de sommeil.
2. Faire du sport dans la journée et choisir une activité relaxante avant le coucher.
3. Éteindre tous les écrans une heure avant de se coucher.

Ces habitudes répondent aux mesures attendues : régularité des horaires, activité physique en journée, détente avant le sommeil et arrêt des écrans avant le coucher. Elles aident l'adolescent à retrouver un rythme plus favorable au sommeil, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter des recommandations non demandées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Horaires réguliers, sport en journée, activité relaxante avant le coucher et arrêt des écrans une heure avant.

Question 1.5. Citer trois bruits de voisinage et proposer une mesure de prévention adaptée à chacun.

Chaque nuisance demande une prévention adaptée à sa source. Les exemples ci-dessous associent trois bruits de voisinage à une mesure prévue pour les limiter. Pour le jardinage et le bricolage, il faut tenir compte des horaires autorisés, notamment des restrictions le dimanche après-midi. Le volume sonore, les comportements et les règles de voisinage sont des leviers d'action adaptés.

Bruit de voisinage	Prévention adaptée
Jardinage ou bricolage	Respecter les horaires autorisés, dont les restrictions du dimanche après-midi.
Musique à fort volume	Modérer le volume ou utiliser un casque.
Aboiements d'un chien	Éduquer le chien ou l'équiper d'un collier anti-aboiement.

Ces trois associations constituent des réponses adaptées à la consigne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Jardinage ou bricolage : respecter les horaires. Musique : modérer le volume ou utiliser un casque. Chien : l'éduquer ou utiliser un collier anti-aboiement.

Question 1.6. Indiquer les caractéristiques d'un bruit.

Un bruit se caractérise par sa fréquence et son intensité. Il se propage dans l'air et peut être désagréable, voire douloureux. Il peut également provoquer des dommages sur différents appareils du corps humain. La réponse doit donc réunir les caractéristiques physiques et les effets possibles mentionnés dans le barème. La fréquence, l'intensité, la propagation et les effets négatifs sont les éléments attendus.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fréquence, intensité, propagation dans l'air, caractère désagréable ou douloureux et dommages possibles sur le corps humain.

Question 1.7. Citer deux autres effets du bruit.

Le bruit peut avoir plusieurs effets sur la santé et le bien-être, au-delà de ses effets sur l'audition. Parmi les conséquences possibles figurent la fatigue, l'énervement, l'agressivité, l'insomnie et l'accélération du rythme cardiaque. Il suffit d'en citer deux. Choisir deux effets distincts et clairement nommés permet de répondre directement à la question, sans devoir expliquer leur mécanisme.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux effets possibles : fatigue et insomnie. Énervement, agressivité ou accélération du rythme cardiaque conviennent aussi.

Question 1.8. Présenter un argument environnemental, deux arguments économiques et deux arguments sanitaires en faveur du vélo.

Le vélo présente des intérêts environnementaux, économiques et sanitaires. L'argument environnemental attendu est qu'il ne pollue pas. Sur le plan économique, son coût d'achat peut être peu élevé et son utilisation ne nécessite pas de carburant ; l'absence de frais de stationnement est également recevable. Enfin, sa pratique aide à se maintenir en forme et permet de lutter contre le stress. Il faut citer un argument environnemental, deux économiques et deux sanitaires.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Environnement : ne pollue pas. Économie : achat peu coûteux et absence de carburant. Santé : maintien en forme et lutte contre le stress.

Question 1.9. Proposer deux mesures collectives favorisant la pratique du vélo.

1. Aménager des pistes cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo.
2. Mettre à disposition des vélos, par exemple en libre-service, ou proposer une prime à l'achat d'un vélo.

Ces actions collectives encouragent la pratique du vélo en améliorant les aménagements ou l'accès aux bicyclettes. Deux mesures sont demandées : l'aménagement de pistes cyclables, la mise à disposition de vélos et la prime à l'achat sont les exemples retenus par le barème. Il suffit d'en proposer deux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Aménager des pistes cyclables et proposer des vélos en libre-service ou une prime à l'achat.

2. Risques chimiques au travail et secours à une victime

Cette partie porte sur l'exposition de Pierre aux vapeurs de produits utilisés pour vernir une carrosserie, les risques associés et les objectifs de la visite d'information et de prévention. Elle traite ensuite de la sécurisation d'un accident, des informations à transmettre lors de l'alerte et des recommandations après une plaie.

Partie 2

Question 2.1.1. Identifier le type de risque professionnel lié à la situation de travail décrite.

Pierre pulvérise un mélange de vernis et de durcisseur. Cette opération peut libérer des vapeurs qu'il risque d'inhaler. L'exposition à ces substances présentes dans les produits utilisés relève d'un risque professionnel lié aux agents chimiques. La réponse attendue est donc le risque chimique, et non un risque uniquement mécanique ou lié aux gestes et postures.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risque chimique.

Question 2.1.2. Analyser la situation de travail en identifiant la situation dangereuse, l'événement déclencheur, le danger, l'opérateur exposé et les dommages possibles.

Élément	Analyse
Situation dangereuse	Pierre pulvérise le mélange vernis-durcisseur sur la carrosserie.
Événement déclencheur	Il respire les vapeurs toxiques.
Danger	Les vapeurs toxiques.
Opérateur exposé	Pierre.
Dommages possibles	Gêne respiratoire, asthme ou malaise lié à l'inhalation.

La pulvérisation crée une exposition aux vapeurs. Leur inhalation peut entraîner des troubles respiratoires ou un malaise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Situation dangereuse : pulvérisation du mélange. Déclencheur : inhalation des vapeurs. Danger : vapeurs toxiques. Opérateur : Pierre. Dommages : gêne respiratoire, asthme ou malaise.

Question 2.1.3. Indiquer un masque de protection respiratoire adapté à l'exposition décrite.

Pour limiter l'inhalation des vapeurs libérées pendant la pulvérisation, le corrigé attend un masque de protection respiratoire muni de cartouches de type ABP. La réponse porte bien sur le type de masque adapté à l'exposition décrite. Il doit être ajusté et utilisé selon les consignes de sécurité applicables au poste.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Masque à cartouches de type ABP.

Question 2.1.4. Citer les dommages possibles liés au contact cutané avec les produits utilisés.

Le contact cutané avec le vernis ou le durcisseur peut endommager ou irriter la peau. Les dommages possibles à citer sont les brûlures et les irritations cutanées. Il faut éviter les projections et protéger la peau lors de la manipulation de ces produits.

- Brûlures cutanées.
- Irritations cutanées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Brûlures et irritations cutanées.

Question 2.1.5. Présenter deux objectifs de la visite d'information et de prévention (VIP).

La visite d'information et de prévention (VIP) contribue à la prévention des risques professionnels et au suivi de la santé du salarié. Deux objectifs possibles sont les suivants :

1. Informer le salarié sur les risques liés à son travail et le conseiller pour les réduire ou les éviter.
2. Faire le point sur son état de santé et, si nécessaire, l'orienter vers un professionnel de santé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Informer et conseiller sur les risques professionnels ; faire le point sur la santé et réorienter si nécessaire.

Question 2.2.1. Indiquer l'action à réaliser pour protéger la zone de l'accident et désencombrer le sol.

Pour sécuriser les lieux, le sauveteur-secouriste du travail (SST) protège la zone de l'accident, puis désencombre le sol. Il veille à ce que l'intervention puisse se dérouler sans exposer la victime, les personnes présentes ou lui-même à un danger supplémentaire. Ces gestes correspondent à l'action attendue pour cette question.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Protéger la zone et désencombrer le sol.

Question 2.2.2. Justifier l'action de sécurisation de la zone de l'accident.

La sécurisation de la zone est nécessaire avant de poursuivre l'intervention. Elle vise à :

- éviter un suraccident ;

- permettre au SST d'intervenir en sécurité et éviter qu'il se blesse ;
- ne pas aggraver l'état de la victime.

Une justification mentionnant l'un de ces objectifs répond à la question.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour éviter un suraccident, protéger le SST et ne pas aggraver l'état de la victime.

Question 2.2.3. Indiquer deux éléments à transmettre lors de l'alerte concernant l'accident.

Lors de l'alerte, transmettre au moins deux renseignements utiles aux secours afin qu'ils comprennent la situation et préparent leur intervention. Parmi les éléments recevables :

Élément à transmettre	Exemple
Lieu	Lieu précis de l'accident.
Victime	Nombre de victimes et état de la victime.
Accident	Cause de l'accident ou gestes réalisés par le SST.
Personnes présentes	Présence d'un témoin ou d'un autre SST.

Il suffit d'en citer deux.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exemple : préciser le lieu de l'accident et l'état de la victime.

Question 2.2.4. Formuler une recommandation à donner à la victime après la prise en charge de sa plaie.

Après la prise en charge de la plaie, donner à la victime une recommandation de suivi. Elle peut surveiller l'évolution de la plaie, vérifier la validité de ses vaccins ou consulter un médecin en cas de doute. Une seule de ces recommandations suffit pour répondre à la question.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surveiller la plaie et consulter un médecin en cas de doute.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Prévention Santé Environnement du CAP, session 2022, porte le code 2206-CAP PSE (idA). Les pages fournies ne précisent ni durée, ni coefficient, ni total de points. Les deux parties évaluent les connaissances sur le sommeil, le bruit et le vélo, ainsi que l'analyse des risques chimiques, la prévention au travail, l'alerte et les recommandations de premiers secours.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La lumière bleue des écrans peut perturber l'horloge interne, le rythme veille-sommeil ou la production de mélatonine.
- L'analyse d'une situation dangereuse distingue le danger, l'opérateur exposé, l'événement déclencheur et les dommages possibles.
- Le bruit se caractérise notamment par sa fréquence et son intensité, et peut avoir des effets sur la santé.
- En cas d'accident, sécuriser la zone limite le risque de suraccident et facilite l'intervention des secours.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour comparer deux groupes, exprimer clairement le sens de la différence observée.
- Dans l'analyse du risque, distinguer le danger, l'événement déclencheur et les dommages possibles.
- Relier les mesures de prévention au risque identifié et à la situation concrète.
- Lors d'une alerte, transmettre des informations précises sur le lieu, les victimes et leur état.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment analyser une situation de risque professionnel selon cette grille ?

Décrivez la situation dangereuse, puis l'événement déclencheur. Identifiez le danger, l'opérateur exposé et les dommages possibles. La grille attend que ces éléments soient distingués et reliés à la situation de travail.

Q : Quels éléments retenir sur le bruit dans cette épreuve ?

Le bruit se caractérise notamment par sa fréquence et son intensité. Il peut être désagréable ou douloureux, se propager dans l'air et provoquer des effets comme la fatigue, l'insomnie ou l'énervement.

Q : La grille indique-t-elle la durée, le coefficient ou le nombre de points ?

Non. Les pages fournies sont une grille d'évaluation et ne donnent ni durée, ni coefficient, ni total de points. Il ne faut donc pas déduire de barème à partir de ces seules pages.

Q : Quels critères de qualité des réponses ressortent de la grille ?

Il faut appliquer une méthode d'analyse, relier les risques à des mesures de prévention et proposer des solutions cohérentes. La grille évalue aussi la capacité à argumenter et à communiquer avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/Prévention-santé-environnement/2022/CAP AEPE - Prévention-santé-environnement - Session 2022 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.